



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 DECEMBRE 2018

Le Conseil Municipal de la ville de THOIRY :

- * **Approuve** le compte rendu de la séance du conseil municipal du 03 décembre 2018.

Vote unanime.

- * **Prend Acte** de la mise en place d'une convention de service de déneigement partiel de la Commune de Thoiry pour la saison hivernale 2018/2019.

- * **Prend Acte** de l'attribution du Marché de fourniture, d'installation et de mise en service d'une cabine de sanitaires publics préfabriquée, à nettoyage automatique au Parc des Séquoias à Thoiry 01710.

- * **Demande** le concours du comptable public pour assurer les fonctions de conseil,
Accorde l'indemnité de conseil au taux de 100% du taux maximum par an, soit 1276,56 € pour 360 jours, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 inclus,
Décide que cette indemnité soit attribuée à Monsieur André RIETZMANN, Chef du Centre des Finances Publiques de Gex et comptable public assignataire de la Ville de Thoiry.

Vote unanime sur les suffrages exprimés.

1 abstention : Monsieur ROMAND-MONNIER.

- * **Accepte** d'attribuer le Marché de souscription du contrat d'assurances des prestations statutaires pour la Ville de Thoiry à SMACL ASSURANCES,
Autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à l'attribution dudit marché.

Vote unanime.

- * **Accepte** d'attribuer le Marché de prestations d'infogérance informatique avec la fourniture limitée de matériels pour les besoins de la Mairie de Thoiry à l'entreprise Com6 (69570 DARDILLY) pour un montant HT de 67 907,68 € pour la durée maximale du marché.
Autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à l'attribution dudit marché.

Vote unanime sur les suffrages exprimés.

Monsieur PUGET ne prend pas part au vote.

* **Décide** d'autoriser les engagements des dépenses d'investissement à hauteur des montants mentionnés au tableau ci-dessous :

Opération	Objet	Montant budgétisé en 2018	25% : montant de dépenses d'investissement autorisé sur 2019	retenus
11	Mairie	23 022	5 755	5 700
14	Salle des fêtes	40 761	10 190	10 000
17	Installation de voirie	18 270	4 567	4 500
26	Matériel et mobilier bâtiments	2 000	500	500
55	Cimetière	170 000	42 500	10 000
59	Vestiaires sportifs	38 500	9 625	5 000
62	Ecole des Gentianes	29 000	7 250	7 000
63	Ecole des Tourterelles	81 000	20 250	10 000
81	Aménagement Square des Séquoias	65 000	16 250	10 000
84	Complexe sportif	30 556	7 639	7 639
99	Matériel et mobilier urbain	39 170	9 792	9 000
101	Acquisition de terrain	3 324 372	831 093	100 000
102	Matériel et mobilier Administratif	25 595	6 398	6 000
105	Matériel et mobilier scolaire	2 270	567	567
107	Matériel et mobilier voirie	2 000	500	500
108	Matériel et mobilier voirie	2 000	500	500
119	Travaux d'accessibilité	154 457	38 614	38 000
136	Bâtiment Accueil de Loisirs & Espaces Jeunes	559 608	139 902	90000
149	Matériel et mobilier Enfance jeunesse	11 164	2 791	2 700
151	Maison de santé	430 000	107 500	107 000
153	Travaux intersection Rue de la Gare/Rue du Creux	446 033	111 508	110 000
155	Travaux Route de la Montagne	130 000	32 500	30 000
156	Locaux Police Municipale	50 000	12 500	12 000

Vote unanime.

* **Approuve** le nouveau Contrat Enfance Jeunesse 2018 / 2021 et autorise Madame le Maire à le signer.

Vote unanime.

- * **Autorise** Madame le Maire à signer tout acte relatif à la vente de la parcelle BN 163 au profit de la SARL BSL, pour un montant de 82 000,00 euros.

Vote unanime.

- * **Approuve** la rédaction des statuts accompagnant l'évolution de l'intercommunalité en Communauté d'Agglomération.

Vote unanime.